

N/REF : 5/04/2024 10H45 C:263895 I:33807

V/Email reçu le Vendredi 05/04/2024 a 10H45

**FONDATION GEORGES BOISSEL
GRAINE D INSERTION
12 RUE DES BERGERONNETTES
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 10 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESTAURANT L ARBRE FRUITE 80 GALERIE DE L ARLEQUIN 38100 GRENOBLE
04 76 22 82 08

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER LES CANALISATIONS DU RESTAU PAR LES SOUS SOLS

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/04/2024 A 13H45
DÉBOUCHAGE HP DE L'HORIZONTALE DANS LA GALERIE TECHNIQUE DEPUIS CRÉATION
TRAP CIRAL EXTRACTION DE GRAISSE TEST ÉCOULEMENT OK

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN